Année 1953. — N° 24. Le Numéro: 15 francs. 25 Novembre 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE

ABONNEMENTS : METROPOLE ET FRANCE D'OUTRE-MER : 250 fr.; ETRANGER : 450 fr.
(*Compte chèque postal:* 9063.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SESSION DE 1953

Séance du 24 Novembre 1953.

SOMMAIRE

Evaluations officielles du revenu national.
Etude du revenu agricole (1).

ÉVALUATIONS OFFICIELLES DU REVENU NATIONAL
ÉTUDE DU REVENU AGRICOLE

(*Question dont le Conseil économique s'est saisi, en application de l'article 5, alinéa 3, de sa loi organique.*)

1° Rapport présenté, au nom du Conseil économique, par M. Louis Leroy.

SOMMAIRE

Introduction.

PREMIÈRE PARTIE. — *Généralités.*
I. — Définition du revenu agricole.
II. — Différences entre les méthodes d'évaluation du revenu agricole et du revenu national.

DEUXIÈME PARTIE. — *Les méthodes d'évaluation des recettes et des dépenses de l'agriculture et la détermination du revenu agricole net.*
I. — L'évaluation des recettes.
II. — L'évaluation des dépenses.
III. — La détermination du revenu net de l'agriculture.
Conclusion de la 2e partie.

TROISIÈME PARTIE. — *Répartition du revenu de l'agriculture.*
I. — Répartition du revenu de l'agriculture en 1938.
II. — Répartition du revenu de l'agriculture pour la campagne 1951-1952.

QUATRIÈME PARTIE. — *Comparaison du revenu agricole et du revenu national.*

Conclusion.

Annexe.

INTRODUCTION

En présentant une étude sur le revenu de l'agriculture, la commission de la conjoncture économique et du revenu national a obéi au vœu formulé par le Conseil économique, le 22 décembre 1952, tendant à l'amélioration des évaluations officielles du revenu national.

M. Le Brun, dans le rapport qu'il présentait au Conseil, à cette date, attirait l'attention sur l'insuffisance de la présentation du compte du secteur productif.

Actuellement, ce compte comporte un certain nombre de rubriques: achat de biens et services, salaires, charges fiscales, revenu de la propriété et de l'entreprise, épargne brute, mais il n'y a aucune distinction entre revenus agricoles et non agricoles.

Le Conseil demandait qu'une « distinction systématique des données agricoles et non agricoles et une ventilation plus complète des diverses données relatives au revenu de l'agriculture » soit fait dans le compte « production » (2).

Englober les revenus de l'agriculture dans les revenus de la propriété et de l'entreprise ne permet pas de se faire une idée exacte de l'évolution d'une production importante et bien caractérisée. Cette méthode agrège les revenus de l'agriculture à des revenus de nature différente.

Or, l'agriculture constitue un groupe social homogène, qu'il est utile et important de suivre, tant sous l'angle de la production que sous l'angle de la consommation.

(1) Les délibérations du Conseil économique sur cette question figurent au *Bulletin du Conseil économique* n° 30, du 25 novembre 1953.
(2) Il faut noter, d'ailleurs, que les statistiques du revenu national, dans des pays tels que la Grande-Bretagne et la Suède, évaluent le revenu agricole par rapport au revenu national.

L'objet de ce rapport est d'établir dans quelle mesure le revenu de l'agriculture peut être établi, de quels matériaux nous disposons, à quelles conclusions on peut aboutir. Il vise notamment à vulgariser les documents déjà réunis, à appeler les professionnels et l'opinion à connaître les méthodes actuelles et à faciliter leur perfectionnement.

A cette fin, la commission de la conjoncture économique et du revenu national a entendu les représentants de l'I. N. S. E. E., du ministère de l'agriculture, du commissariat au plan.

De cette série d'auditions, la commission a tiré les conclusions suivantes, qui justifient, à ses yeux, une étude détaillée du revenu agricole:

Elle a apprécié la qualité des travaux déjà effectués, dont beaucoup font l'objet d'articles dans *Etudes et conjonctures*, dans la *Revue du ministère de l'agriculture* et dans les publications du *Service des études économiques et financières* du ministère des finances.

Elle a estimé que, d'ores et déjà, les études poursuivies par des méthodes constantes depuis sept ans, permettent d'aboutir à des résultats intéressants et à des conclusions valables. Leur intégration dan les comptes de la nation est possible.

L'observation de l'évolution des données statistiques établies chaque année permet (sous certaines réserves et avec certaines précautions) d'étudier des variations — qui plus que la valeur absolue — nous fournissent des conclusions précieuses.

En perfectionnant ces méthodes, en dotant nos organismes de statistique des moyens matériels qui leur font défaut, on pourra arriver rapidement à connaître le revenu agricole avec une précision suffisante dans les données chiffrées, sous l'angle de la production et de la consommation.

Enfin, la commission a constaté que l'étude du revenu agricole montre que la crise actuelle de l'agriculture est l'aboutissement d'une lente évolution, poursuivie depuis plusieurs années.

Il n'est pas dans l'objet de ce rapport de se pencher sur la situation présente. Ce sera le rôle du rapport sur la conjoncture, mais, comme l'indiquait le directeur du service des études économiques et financières, à la séance inaugurale de la commission des comptes et budgets économiques de la nation, du 29 février 1952:

« Cette série de comptes, caractérisés chacun par leur physionomie particulière, forme une sorte de chronique comptable, la chronique de l'histoire économique. Mais les économistes les regardent aussi comme une cinématographie : celle des transformations d'un être collectif, dont ils cherchent à saisir les lois d'évolution. »

La mise au point des méthodes de calcul du revenu agricole et du revenu national permettrait de saisir à temps une évolution et d'éviter que les gouvernements ne soient désemparés devant la crise.

PREMIERE PARTIE

GENERALITES

Avant d'étudier en détail les méthodes d'évaluation du revenu agricole et l'évolution de sa part dans le revenu national, il est nécessaire de le définir et de préciser ses différences avec la notion du revenu national.

I. — Définition du revenu agricole.

Le principe qui est à la base du calcul est de considérer le secteur de l'agriculture comme une entreprise unique, dont on étudie les recettes et les dépenses, au cours d'une campagne donnée.

Les recettes comprennent les sommes touchées par les agriculteurs, à l'occasion de la vente de leurs produits aux autres secteurs de l'économie, augmentées de la valeur des produits qu'ils ont réservés à leur consommation propre. L'autoconsommation est évaluée, dans ce cas, aux prix à la production. Il faut noter que les recettes ne comprennent pas les ventes internes de l'agriculture. On ne tient compte que des produits finals et non des produits intermédiaires, l'agriculture étant considérée comme une entreprise intégrée.

Les dépenses sont de trois sortes: les achats de matières: semences, aliments du bétail, engrais, carburants et électricité, ficelle lieuse, etc., les dépenses en travaux et services: battages, assurances, frais de vétérinaires, enfin les dépenses d'entretien des bâtiments et de renouvellement du capital productif. Celles-ci sont calculées globalement et ventilées ensuite entre entretien et renouvellement.

Le revenu agricole brut comprend l'ensemble des recettes tirées de la vente des produits agricoles aux autres secteurs de l'économie, auxquelles on a ajouté la valeur des produits autoconsommés.

Le revenu agricole net est égal à la différence entre le revenu agricole brut et les dépenses de l'agriculture, telles qu'elles viennent d'être définies. Il correspond à la balance de trésorerie de l'entreprise « agriculture ». Cette notion du revenu agricole exprime l'apport net de l'agriculture au revenu national et mesure l'accroissement des richesses qui est le résultat de l'activité des agriculteurs.

Il faut remarquer:

a) Le revenu agricole net ne mesure pas le revenu net en monnaie des agriculteurs. Il faut, pour obtenir ce résultat, en déduire la valeur de l'autoconsommation;

b) Le revenu agricole net ne représente pas seulement le revenu des exploitants agricoles. Il comprend aussi les impôts payés à l'Etat, le revenu des propriétaires, c'est-à-dire les fermages et les revenus en espèces et en nature des salariés. En effet, le revenu agricole net mesure l'apport de la terre et celui du travail des exploitants et des salariés agricoles au revenu national.

II. — Différences entre les méthodes d'évaluation du revenu agricole et du revenu national.

Les méthodes d'évaluation du revenu national et du revenu agricole diffèrent sur un certain nombre de points:

1° La période de référence.

Le revenu national est calculé par année calendaire, le revenu agricole par campagne. Il est impossible, en effet, de retenir l'année civile pour évaluer la production agricole, car une telle méthode conduit à fractionner arbitrairement les campagnes de production. Il est logique, au contraire, d'évaluer la production par campagne;

2° Les méthodes d'évaluation de la production.

Une seconde différence entre les évaluations du revenu national et celles du revenu agricole tient aux méthodes employées pour calculer la production.

Les recettes de l'agriculture sont calculées par la méthode directe, c'est-à-dire que, pour chaque produit, les quantités commercialisées ou autoconsommées sont évaluées et les prix moyens calculés directement à l'aide des statistiques existantes.

Les méthodes d'évaluation de la production nationale, en ce qui concerne ses éléments non agricoles, sont différentes. Il faut distinguer, à cet égard, l'année 1949 et les années suivantes. 1949 est la nouvelle année de base des travaux sur le revenu national. Le service des études économiques et financières du ministère des finances a calculé la production nationale de cette année par des méthodes différentes, dont les résultats se recoupent. Il a employé, en premier lieu, la méthode économique indiciaire, qui a consisté, en l'occurrence, à adapter les résultats des calculs effectués pour l'année de base 1938, à l'aide d'indices de quantités et de prix.

Les résultats de ces calculs ont été vérifiés par des évaluations de la production nationale, établies à partir des statistiques fiscales des impôts indirects et des impôts directs: la statistique des impôts sur le chiffre d'affaires a permis de calculer la « valeur ajoutée » par les différents secteurs de l'économie, la statistique des impôts directs a été utilisée pour évaluer le montant global des revenus versés ou mis en réserve au cours d'une année. Pour cette année de base, l'évaluation de la production nationale est donc le résultat de méthodes différentes, qui ne peuvent apprécier directement le volume ou les prix des biens produits.

Pour les années postérieures à l'année 1949, le service des études économiques et financières établit, en premier lieu, des comptes provisoires, dans lesquels la production nationale est évaluée, en affectant les résultats de l'année précédente d'indices de quantités et de prix. Ces indices sont calculés globalement, pour les grands secteurs de l'économie, à partir des renseignements que peut obtenir le service sur l'évolution de la production et des prix dans les différentes branches de l'économie. Ces premières évaluations sont ensuite revues et corrigées, à l'aide des renseignements que le service reçoit sur les chiffres d'affaires et pour quelques secteurs, notamment celui des biens d'équipement, sur les quantités produites. Dans l'ensemble, ces renseignements sont beaucoup moins détaillés que ceux que M. Klatzmann possède sur les différentes productions et sur les prix agricoles. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'il est beaucoup plus facile de réunir des statistiques précises de quantités et de prix sur des produits relativement homogènes, comme les produits agricoles, que sur des produits manufacturés, qui sont très divers.

Il apparaît donc que les méthodes employées pour évaluer la production sont différentes, selon qu'il s'agit du revenu agricole et du revenu national, mais il est certain que, dans la mesure où elle peut être appliquée, la méthode directe employée par M. Klatzmann donne des résultats plus détaillés et plus précis;

3° Le calcul de l'investissement net.

Les calculs du revenu national sont complétés par le calcul de l'investissement net, effectué à partir de l'évaluation de l'investissement brut.

L'investissement brut comprend l'ensemble des dépenses effectuées pour entretenir et développer le capital productif du pays. L'investissement net comprend les dépenses d'équipement correspondant à un accroissement du capital productif du pays.

Deux méthodes de calcul peuvent être employées pour l'évaluer : ou bien, on déduit de l'investissement brut les sommes qui ont été effectivement dépensées au cours de l'année pour entretenir le capital, ou bien, si l'on n'a pas de données chiffrées suffisantes, on déduit de l'investissement brut le montant des dépenses qu'il aurait été théoriquement nécessaire d'effectuer, pour que le patrimoine du pays soit « maintenu en l'état ».

Aucune de ces deux méthodes ne peut être employée en agriculture, dans l'état actuel des statistiques et étant donné la nature des investissements. Il n'est pas possible d'évaluer avec précision les sommes qui ont été dépensées par les agriculteurs, pour maintenir en l'état leur capital. Le calcul du montant des dépenses qui auraient dû théoriquement être effectuées pour assurer le maintien en état du patrimoine n'est pas possible non plus. Il suppose, en effet, que l'on a des renseignements précis sur les conditions dans lesquelles doivent être amortis les bâtiments et les machines agricoles, ce qui n'est pas le cas.

Mais les différences n'empêchent pas que l'on puisse comparer avec raison les chiffres du revenu agricole net et du revenu national. En effet, l'établissement du revenu agricole par campagne n'est pas un obstacle majeur ; d'autre part, si les méthodes d'évaluation de la production sont différentes, les résultats sont établis dans le même esprit et, de ce fait, sont comparables, nous le verrons plus loin.

DEUXIEME PARTIE

LES METHODES D'EVALUATION DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'AGRICULTURE ET LA DETERMINATION DU REVENU AGRICOLE NET

Notre étude, répétons-le, a pour objet le revenu de l'agriculture.

Le calcul du revenu net de l'agriculture, tel qu'il a été défini dans la première partie, suppose que l'on connaît la valeur des recettes des agriculteurs correspondant aux produits vendus, la valeur des produits qu'ils ont consommés sur place, enfin la valeur de leurs dépenses.

Il faut noter qu'il s'agit d'une étude du revenu. On ne retient que la valeur de la quantité vendue et non celle de la quantité produite. Ceci est important pour une production agricole, dont la demande est inélastique. La demande n'augmente pas avec la production, les recettes non plus. Il peut exister des stocks invendus en fin de campagne, reportés sur la campagne suivante, des quantités invendues perdues (fruits et légumes, par exemple) qui ne font pas partie du revenu annuel.

Il ne s'agit pas non plus d'une étude du capital foncier et du capital mobilier (cheptel vif et mort). Le capital foncier peut subir une dépréciation, par suite de l'emploi de méthodes de cultures abusives ou, au contraire, être en voie de bonification, par suite de l'excellence des façons culturales, de l'incorporation d'engrais et d'amendements.

Les immeubles peuvent être simplement entretenus ou améliorés ou en voie de destruction, ce qui est souvent le cas. Le cheptel vif peut subir, selon les époques, de larges variations. Il faudrait suivre l'évolution du troupeau, en connaissant non seulement la quantité, la qualité, mais établir une sorte de pyramide des âges du bétail. Il est certain que, depuis 1946, le troupeau a subi de grandes variations. Pareille étude, pour n'être pas impossible — certaines données statistiques permettraient de l'amorcer — sort de notre objet.

En effet, les méthodes employées pour calculer le revenu agricole ne permettent pas d'évaluer les variations du capital.

Il est à remarquer qu'avant 1933, les études de M. Caziot se référaient surtout à l'étude du capital. De même celles de M. Duge de Bernonville qui amorcent toutefois les études du revenu.

A cette époque, l'opinion était plus orientée vers l'évaluation de la valeur du capital. Cela correspondait à un comportement social différent.

I. — L'évaluation des recettes.

Le calcul des recettes suppose que l'on connaisse la quantité de produits agricoles commercialisés et leurs prix de vente, d'une part, la valeur des produits consommés sur place, d'autre part.

Les prix retenus sont les prix au départ de la ferme et non ceux pratiqués sur les marchés de gros. Nous verrons, produit par produit, comment et avec quel degré d'approximation on peut connaître les quantités vendues et les prix de vente.

Mais, avant d'entreprendre cette étude de détail, il faut résoudre deux problèmes importants :

Qu'entend-on par production agricole, dans ces calculs ?

Comment évaluera-t-on la valeur des produits consommés sur place ?

a) *Définition de la production agricole.*

La production agricole se limite aux agriculteurs proprement dits. Elle n'intéresse ni la pêche, ni la sylviculture (sauf toutefois les bois annexés à une exploitation agricole). Elle n'englobe pas les jardins et les élevages des petits agriculteurs exerçant une autre profession, ni ceux des ouvriers et des ruraux non agricoles. Cette production, mal connue, a été estimée très grossièrement à une valeur de l'ordre de 5 à 10 p. 100 de la production agricole totale.

La production légumière des jardins familiaux non agricoles est signalée dans les études de l'I. N. S. E. E., mais n'est pas comprise dans les évaluations du revenu global.

La production agricole englobe, non seulement la vente des produits à l'état brut, mais la vente des produits transformés à la ferme (beurre, fromage, produits de distillerie, etc.) ou dans les coopératives, qui sont le prolongement de l'exploitation. Elle n'englobe pas la valeur ajoutée par les transformations industrielles : (meunerie, brasserie, conserves, etc.).

La date de départ de l'exercice est, en général, le 1er juillet, ce qui permet de suivre la recette, pour une récolte donnée, en ce qui concerne les productions végétales. Pour effectuer la comparaison avec le revenu national, on rétablit le revenu agricole par année calendaire.

b) *Méthodes de calcul de l'autoconsommation.*

Sous la rubrique « autoconsommation », ce sont les produits consommés sur place qu'on évalue. Un débat s'est ouvert pour déterminer si on devait calculer leur valeur au prix de production ou au prix de consommation.

Le plus souvent, l'autoconsommation est calculée au prix de production. Il en est ainsi notamment aux Etats-Unis, en Suède, en Norvège, mais certains opinent dans le sens du calcul au prix de consommation ou à un prix intermédiaire entre la production et la consommation.

L'argument est le suivant : pourquoi compter sur la table du consommateur une denrée au prix de production, parce qu'elle provient du jardin, du verger ou de la basse-cour et au prix de détail, parce qu'elle est achetée au prix de détail ? On peut répondre à cela que les denrées consommées ne sont pas les mêmes, dans leur qualité et leur présentation, quand il s'agit d'autoconsommation et d'achat.

Notre collègue, M. le professeur Milhau, fait remarquer qu'il peut y avoir « consommation forcée », en cas de production abondante ou encore quand il s'agit de produits non commercialisables. Plutôt que de laisser perdre, on consomme sur place.

La consommation abondante de produits, même chers, n'indique pas forcément un niveau de vie élevé. Si, dans certaines provinces, comme la Normandie ou la Bretagne, on consomme le beurre en abondance, il n'en existe pas moins, dans les campagnes, des déséquilibres alimentaires graves. De même, le pêcheur de langoustes ou le cueilleur de dattes qui consomme des produits chers n'a pas pour cela un niveau de vie élevé.

Bien plus, on peut remarquer qu'en général, plus l'autoconsommation est abondante, plus le niveau de vie est bas. Le paysan des Cévennes n'achète rien et vit chichement de sa production, tandis que le gros fermier de Beauce achète tout au marché voisin et n'a même pas de jardin.

Certaines denrées paraissent d'ailleurs ne pouvoir être comptées, ni au prix de production, ni au prix de consommation, tels le vin de certains hybrides ou le « petit cidre » de 2° ou 2°,5 dont la vente est interdite ; de même certains fruits, en année de surabondance, ont une valeur nulle à la production.

Il faut remarquer, d'autre part, que le problème de l'autoconsommation ne se pose pas pour les seuls agriculteurs ; il se pose pour tous les ruraux, pour les possesseurs de jardins ouvriers, de basse-cour.

Pour être moins important que pendant l'occupation, le recours à ces productions de complément n'existe pas moins. Une enquête effectuée en Belgique par la Société nationale de la petite propriété terrienne a montré que ces ressources peuvent atteindre 20 p. 100 des dépenses de ravitaillement.

Ces débats nous ont conduits à la conclusion suivante : Si l'on veut mesurer la part du revenu agricole dans le revenu national, il faut évidemment retenir comme prix des

produits consommés le prix à la production. Les produits utilisés sur place représentent une ressource dont se prive l'agriculture, un manque à gagner, en quelque sorte.

La part de la consommation familiale ainsi calculée atteignait 22 p. 100 de la production avant guerre; elle avait atteint 33 p. 100 en 1945-1946, en raison de l'accroissement de consommation des producteurs et de la réduction de la production. Elle semble être retombée à un chiffre moins élevé qu'avant guerre, 18 p. 100.

Si l'on se place dans l'optique des niveaux de vie, il apparaît qu'en règle générale, on doive adopter les prix de détail ou un prix voisin des prix de détail. M. Coutin retient un prix égal à deux fois le prix à la production, ce qui représente d'ailleurs un prix proche des prix de détail.

⁂

Depuis 1946, la revue *Etudes et Conjonctures* publie, chaque année, le résultat du calcul des recettes pour chaque campagne. Ce sont ces documents que nous résumerons, en rappelant les résultats de ces quatre dernières campagnes et ceux de 1938.

Pour illustrer la méthode, la commission a pris comme référence les chiffres de la campagne 1951-1952 (récolte 1951), en regrettant de ne pas avoir les résultats de la campagne 1952-1953.

1. *Production végétale.*

Céréales.

Pour les céréales, les statistiques de l'O. N. I. C. font connaître la collecte avec une précision suffisante. Il est possible de connaître les quantités livrées, par catégories de producteurs.

TABLEAU I

Répartition des producteurs par quantités livrées.

(Récolte de blé 1950.)

CATÉGORIES	NOMBRE d'exploitations (milliers).	QUANTITÉS livrées (milliers de tonnes).
Moins de 10 quintaux	283	160
De 11 à 20 quintaux	191	280
De 21 à 30 quintaux	111	280
De 31 à 50 quintaux	134	530
De 51 à 75 quintaux	76	470
De 76 à 100 quintaux	49	420
De 101 à 200 quintaux	69	990
De 201 à 300 quintaux	31	860
De 301 à 600 quintaux	8	390
De 601 à 800 quintaux	3	220
De 801 à 1.000 quintaux	1,5	150
Plus de 1.000 quintaux	3,5	600
Total	960	5.350

Par contre, dans certaines régions, il s'est créé des circuits de livraison directe au meunier et au boulanger, assez mal déterminés.

De même, l'évaluation de l'échange blé contre farine ou blé contre pain, selon les régions, n'est connue qu'approximativement. Les formules type de l'échange échappent souvent à l'évaluation.

Du prix payé au producteur, il faut déduire les taxes. Au total, la valeur de la récolte commercialisée de céréales panifiables de 1951 s'élevait à 185 milliards, auxquels s'ajoutaient 20 milliards d'échanges.

Betteraves.

La production de betteraves industrielles est bien connue. Des évaluations sont faites simultanément par le ministère de l'agriculture et par les organisations professionnelles. Leurs résultats sont, le plus souvent, concordants. On connaît, d'autre part, la densité moyenne des betteraves, par campagne, ce qui permet de calculer les prix. La valeur totale de la production commercialisée s'élevait, en 1951, à 58 milliards de francs.

Pommes de terre, fruits et légumes.

Par contre, la production des pommes de terre, comme celle des fruits et légumes, est beaucoup plus mal connue. Les quantités vendues sont difficiles à déterminer. Les prix sont variables, selon les époques et selon les régions.

En 1951, la production de pommes de terre, y compris la consommation familiale, atteint 50 milliards, les légumes frais 150 milliards, les légumes secs 9 milliards, les fruits 60 milliards.

Vin.

La vente du vin est mieux connue. La réglementation de la circulation des vins permet d'avoir des renseignements précis sur les quantités de vin commercialisées, mais il faut tenir compte des quantités de vin qui circulent en fraude, sans payer de droits. D'autre part, le prix de vente et la quantité vendue en vins de crus sont incertains.

Au total, en 1951, la vente du vin, y compris la consommation familiale, représentait 170 milliards.

Produits secondaires.

Les produits secondaires: riz, céréales secondaires, oléagineux, graines de lin, tabac, lin et chanvre (filasse), pommes et poires à cidre, raisins de table, cultures florales, représentaient 95 milliards.

En 1951, la vente des produits végétaux atteignait, en tout, 645 milliards, la consommation familiale 155, soit au total 800 milliards.

En 1938, la valeur correspondante de la production végétale avoisinait 50 milliards.

2. *Produits animaux.*

Viande.

La vente des viandes est relativement bien connue. Statistiques d'arrivages sur les grands marchés, perceptions fiscales, collecte des peaux, déclarations et statistiques du ministère de l'agriculture permettent d'effectuer des recoupements et de connaître cette production avec une approximation satisfaisante. C'est d'ailleurs le poste le plus important des recettes de l'agriculture.

TABLEAU II

Revenu de la production de viande.

	DEUXIÈME SEMESTRE 1951			PREMIER SEMESTRE 1952			TOTAL	
	Quantités (1).	Prix (2).	Valeurs (3).	Quantités (1).	Prix (2).	Valeurs (3).	Quantités (1).	Valeurs (3).
Gros bovins	380	260	99	340	290	99	720	198
Veaux	130	365	47	130	415	54	260	101
Moutons	50	360	18	40	435	17	90	35
Porcs	330	305	101	370	265	98	700	199
Chevaux	»	»	»	»	»	»	75	18
Total (environ)								550
Dont consommation familiale (environ)								75

(1) Milliers de tonnes de viande nette.
(2) Prix du kilogramme de viande nette.
(3) Milliards de francs.

NOTA. — Le cours du bœuf (kilo de viande nette) à la Villette sur la base 10 p. 100 d'extra, 30 p. 100 de 1re, 45 p. 100 de 2e et 15 p. 100 de 3e, est de 172 F (12 octobre 1953), soit 100 F en culture. Par rapport au premier semestre 1952, la baisse a dépassé 40 p. 100.

Etant donné cette importance, il est utile de faire connaitre avec quelques précisions les méthodes d'estimation des quantités et des prix.

Les quantités sont celles établies par le ministère de l'agriculture, corrigées, s'il y a lieu, à l'aide des statistiques d'arrivages sur les grands marchés.

Les prix sont déterminés à l'aide des mercuriales, des statistiques des directeurs de services agricoles et des groupements professionnels.

Un des facteurs importants de l'évaluation du prix moyen est la proportion d'extra, de 1re qualité, de 2e et 3e qualité.

Selon qu'on retient 10 p. 100 d'extra, 30 p. 100 de 1re, 45 p. 100 de 2e et 15 p. 100 de 3e ou bien 20 p. 100 d'extra, 40 p. 100 de 1re, 30 p. 100 de 2e et 10 p. 100 de 3e, on a une différence de 20 francs par kilogramme de viande nette, ce qui représentait 15 milliards d'écart en 1951-1952. La proportion entre les qualités devrait varier d'une année sur l'autre selon les résultats de la production et l'évolution du marché.

Le revenu de la production de viande atteignait, au total, 550 milliards, dont 75 milliards pour la consommation familiale.

En 1938, le revenu de cette production avoisinait 20 milliards.

Production laitière.

La production laitière est aussi en augmentation: 160 millions d'hectolitres en 1951, dont 130 pour la consommation humaine et 110 commercialisés.

Le prix est différent selon l'utilisation, plus élevé pour la production de beurre et de fromage de garde que pour la consommation humaine.

Au total, le revenu de la production laitière s'évaluait comme suit, en 1951:

Lait de vache	260	milliards.
Lait de chèvre et brebis	8	—
Consommation familiale	45	—
Total	315	milliards.

Production avicole et production d'œufs.

La production avicole (volailles et lapins) et la production d'œufs sont mal connues: elles représentent cependant une recette très importante de l'agriculture (260 milliards au total), dont 110 de consommation familiale.

⁂

Au total, l'ensemble des recettes de l'agriculture se présente de la façon suivante:

TABLEAU III

Evolution des recettes de l'agriculture.

(Milliards de francs courants.)

	1938	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952
Produits végétaux.					
Blé et céréales panifiables	16,4	137	170	165	205
Betteraves	2	40	30	55	58
Pommes de terre	3,6	35	73	50	50
Légumes frais	8,7	85	115	95	150
Légumes secs	0,7	8	6	8	9
Fruits	2,7	45	50	50	60
Vin	10,4	170	175	160	170
Autres produits végétaux	5,1	60	65	70	95
Total produits végétaux	49,7	580	685	650	800
Produits animaux.					
Viande	17,6	425	350	460	550
Produits laitiers	10,9	185	235	275	315
Volailles	6	105	105	120	150
Œufs	3,6	85	90	90	110
Autres produits animaux	0,2	5	5	5	10
Total produits animaux	38,1	805	785	950	1.135
Total général (arrondi).	88,6	1.385	1.470	1.600	1.935

La variation des recettes, par rapport à l'avant-guerre, est intéressante à souligner.

La viande, le lait, les volailles et œufs représentent une proportion plus importante qu'avant-guerre, tandis que le blé et le vin représentent une fraction plus faible.

Cette évolution correspond à des changements profonds d'exploitation dans certaines régions, en liaison avec une modification des habitudes alimentaires.

TABLEAU IV

Part relative des principales productions.

AVANT LA GUERRE	P. 100	1948-1949	P. 100	1949-1950	P. 100.
1. Viande	21	1. Viande	31	1. Viande	24
2. Blé	16,4	2. Lait	13,5	2. Lait	16
3. Viticulture	12,3	3. Volailles, œufs	13,5	3. Volailles, œufs	13
4. Lait	11,9	4. Viticulture	12,5	4. Viticulture	12
5. Volailles, œufs	11,1	5. Blé, céréales	10	5. Blé, céréales	11,5
6. Légumes	11,1	6. Légumes	7	6. Légumes	8
7. Fruits (1)	5,5	7. Fruits (1)	4	7. Pommes de terre	5
8. Pommes de terre	4,4	8. Betteraves	3	8. Fruits (1)	4,5
9. Betteraves	2,6	9. Pommes de terre	2,5	9. Betteraves	2
Divers	3,5	Divers	3	Divers	4

1950-1951	P. 100.	1951-1952	P. 100.
1. Viande	29	1. Viande	28,5
2. Lait	17	2. Lait	16,5
3. Volailles, œufs	13	3. Volailles, œufs	13,5
4. Blé, céréales	10,5	4. Blé, céréales	10,5
5. Viticulture	10	5. Viticulture	9
6. Légumes	6,5	6. Légumes	8
7. Fruits (1)	4	7. Fruits (1)	4
8. Betteraves	3,5	8. Betteraves	3
9. Pommes de terre	3	9. Pommes de terre	2,5
Divers	3,5	Divers	4,5

(1) Y compris les pommes à cidre.

Il faut remarquer que nous n'indiquons que les chiffres moyens, mais les études de l'I. N. S. E. E. précisent les limites probables de l'erreur. Pour une production finale de 1.935 milliards, l'erreur est évaluée à 200 milliards, ce qui veut dire que la production agricole finale de 1951-1952 est comprise entre 1.750 et 2.150 milliards.

Sur certains postes, comme le blé, l'erreur est de 5 p. 100; pour d'autres postes, comme les légumes frais, l'erreur est de 30 à 40 p. 100. Ces pourcentages ne sont donnés qu'à titre d'information.

En retenant les chiffres moyens, nous pensons rester dans la note juste.

L'incertitude des résultats dans certains secteurs et la marge d'erreur importante ne doit pas conduire à minimiser l'ensemble du travail.

Tout en adoptant une attitude de doute scientifique, il faut se garder d'un certain scepticisme, qui réduirait à néant le travail entrepris. En effet, les études effectuées sur le revenu agricole par M. Klatzmann, administrateur à l'institut de statistique, depuis plusieurs années, ont permis de faire de très grands progrès dans ce domaine, ce dont il faut lui être reconnaissant.

La comparaison des résultats, année par année, nous paraît permettre, de ce fait, des conclusions très valables.

II. — L'évaluation des dépenses de l'agriculture.

Les dépenses de l'agriculture peuvent se répartir en trois chapitres principaux.

1. *Matières.*

Ce chapitre comprend les semences, les aliments du bétail (sons et issues, céréales secondaires, tourteaux, aliments composés), les engrais et produits antiparasitaires, les carburants, l'électricité, la ficelle lieuse, les produits divers.

En 1951-1952, le total des dépenses atteignait, pour ce chapitre, 260 milliards, dont 80 milliards pour les aliments du bétail et 108 pour les engrais et produits anti-parasitaires; les

dépenses de carburants et d'électricité étaient évaluées à 40 milliards. Le poste carburants (malgré la détaxe pour les carburants agricoles) est assez mal connu et entaché d'une erreur possible de 20 p. 100. Les autres postes « aliments du bétail », « consommation d'engrais » sont mieux connus.

2. *Travaux et services.*

Ce chapitre comprend les frais de battage, d'entretien, d'assurances, les frais vétérinaires et les échanges de bétail.

Les échanges de bétail entre agriculteurs représentent des transferts qui ne sont pas comptés dans les dépenses de l'agriculture. Par contre, les achats effectués au commerce sont retenus pour une somme de 25 milliards en 1951-1952, qui correspond à la marge brute du commerce.

Pour l'évaluation des frais vétérinaires, évalués 12 milliards, les données des fermes pilotes justifieraient un chiffre supérieur, mais elles ne peuvent que donner des indications approximatives; elles ne sont pas représentatives d'un état de progrès généralisé à l'ensemble du pays.

Néanmoins, le développement des fermes pilotes permettrait d'améliorer considérablement les données statistiques, tout particulièrement en ce qui concerne les dépenses.

3. *Frais d'entretien et d'amélioration.*

Ces frais sont évalués en prenant pour base de départ le chiffre d'affaires des artisans ruraux du bâtiment. Mais ceux-ci travaillent, à la fois, pour les agriculteurs et pour les ruraux non agricoles. En retenant la moitié de leur chiffre d'affaires pour les agriculteurs, on effectue une ventilation très approximative. Il faut, d'autre part, tenir compte des travaux effectués par les agriculteurs eux-mêmes. La séparation entre entretien et renouvellement présente un caractère arbitraire. Ces travaux, estimés à 50 milliards en 1951-1952, par M. Klatzmann, sont évalués à un chiffre supérieur par M. Coutin.

Quoi qu'il en soit, il est bien évident qu'il y a actuellement désinvestissement, pour le capital foncier bâti dans l'agriculture.

La valeur de construction des bâtiments agricoles (exploitation et habitation) peut être évaluée à 10.000 milliards, en tenant compte des procédés modernes de construction (structures légères) et des besoins actuels, moins importants qu'autrefois (tracteur remplaçant les chevaux, conservation et transformation des produits agricoles non plus à la ferme mais en coopérative). En renouvelant les bâtiments au rythme de 1 p. 100, il faudrait consacrer 100 milliards par an, pour le renouvellement et plus de 50 milliards, pour l'entretien courant.

L'entretien du capital d'exploitation: machines, ferrage des chevaux et bœufs, sellerie, bourrellerie, est mieux connu. Il est significatif de noter qu'à part les tracteurs — le chiffre d'affaires de cette industrie atteint 15 milliards — la production de machines est inférieure à celle d'avant guerre. La dépense des agriculteurs serait de 48 milliards pour les machines et 28 milliards pour les tracteurs, auxquels il faut ajouter une trentaine de milliards de réparations.

Au total, le chapitre « Entretien et renouvellement » représenterait 220 milliards.

Les dépenses de l'agriculture seraient donc, en 1951-1952, de 565 milliards. Leur répartition se présente ainsi, si on la compare à la répartition des dépenses en 1938:

	1938	1951-1952
Matière	9 milliards 8	260 milliards
Travaux et services	6 milliards 6	185 milliards
Renouvellement	4 milliards 4	120 milliards

Avant guerre, les dépenses atteignaient 25 p. 100 des recettes. En 1945, elles étaient tombées à 15 p. 100. A cette époque, les revenus de l'agriculture étaient relativement élevés, mais, par suite de la pénurie, les achats étaient faibles.

En 1951-1952, par contre, les dépenses atteignaient près de 30 p. 100 des recettes totales (y compris l'autoconsommation).

Dans la mesure où le revenu de l'agriculture augmenterait, les dépenses, elles aussi, augmenteraient, entraînant ainsi une progression de nombreux secteurs de l'industrie et du commerce.

Les travaux du commissariat au plan ont montré qu'un accroissement de la production de 20 p. 100 en quatre ans permettrait d'augmenter les dépenses des agriculteurs — réparties entre les trois chapitres ci-dessus — d'environ 300 milliards, sans compter les amortissements réalisés sous forme de prêts et de subventions.

PRESTATIONS SOCIALES

Enfin, dans le calcul des recettes et des dépenses des agriculteurs, il faut tenir compte des transferts sociaux.

Les prestations d'assurances sociales, les cotisations et prestations (allant presque totalement aux ouvriers) atteignaient, en 1951-1952, 25 milliards. Pour les allocations familiales, les versements atteignaient, en 1951, 47 milliards pour les salariés et 24 pour les non salariés.

La participation directe des exploitants était de 15 milliards (imposition directe et centimes additionnels à la contribution foncière non bâtie).

En 1952, les prestations étaient de l'ordre de 56 milliards aux salariés et 42 aux exploitants, les cotisations étant de 16 milliards.

Il y a là un transfert à inscrire au crédit de l'agriculture.

III. — La détermination du revenu net de l'agriculture.

Le revenu agricole net est calculé en déduisant des recettes, les dépenses des agriculteurs, telles qu'elles viennent d'être définies. Plutôt que de revenu net, il faut parler, en ce cas, de balance de trésorerie (1).

Pour obtenir, à partir de ces données, le revenu net en monnaie, il faut soustraire du revenu agricole net la valeur de l'autoconsommation.

Le tableau V donne la valeur de ces différents éléments du revenu agricole, telle qu'elle a été évaluée par l'institut de statistique, pour l'année 1938 et par campagne, depuis 1945-1946.

(1) Voir sur cette question la 1re partie du rapport relative à la définition du revenu agricole.

TABLEAU V

Evolution des éléments composants du revenu national.

(En milliards de francs.)

	1938	1945-46	1946-47	1947-48	1948-49	1949-50	1950-51	1951-52
Recettes	88	450	820	1.230	1.385	1.470	1.600	1.935
Production animale	38	260	465	710	805	785	950	1.135
Production végétale	49,7	190	355	525	580	685	650	800
Indice des recettes (base 100 en 1938)	100	511	931	1.397	1.573	1.670	1.818	2.198
Pourcentage d'accroissement annuel des recettes		411 p. 100.	82 p. 100.	50 p. 100.	12,6 p. 100.	6,1 p. 100.	8,8 p. 100.	20,9 p. 100.
Dépenses	22	65	130	230	330	365	430	565
Matières	9,8	20	45	80	140	175	190	260
Travaux et services	6,6	8	65	100	110	115	155	185
Entretien et renouvellement	4,4	35	20	50	80	75	85	120
Indice des dépenses (base 100 en 1938)	100	295	590	1.045	1.500	1.659	1.954	2.568
Pourcentage d'accroissement annuel des dépenses		195,5 p. 100.	100 p. 100	76,9 p. 100.	43,4 p. 100.	10,6 p. 100.	17,8 p. 100.	31,4 p. 100.

	1938	1945-46	1946-47	1947-48	1948-49	1949-50	1950-51	1951-52
	(En milliards de francs.)							
Balance ou revenu net total (2)....	66	385	(1) 680	1.000	1.055	1.105	1.170	1.370
Indice du revenu net total (base 100 en 1938)	100	583	1.030	1.515	1.598	1.674	1.772	2.075
Pourcentage d'accroissement annuel du revenu net.....		483 p. 100.	76 p. 100.	47 p. 100.	5,4 p. 100.	4,7 p. 100.	5,8 p. 100.	17 p. 100.
Autoconsommation	18	160	245	330	310	315	320	385
Revenu net en monnaie.....	48	225	435	670	745	790	850	985

(1) Y compris l'évaluation des achats au marché clandestin: 10 milliards, qui ont été ajoutés aux dépenses de l'agriculture.
(2) Impôt foncier compris.

L'examen de ce tableau montre la distorsion qui s'est produite entre l'évolution des recettes et celle des dépenses de l'agriculture. Alors qu'entre 1938 et la campagne 1945-1946, l'accroissement des dépenses a été nettement inférieur à l'accroissement des recettes, depuis cette date, les dépenses des agriculteurs ont augmenté à une cadence qui a toujours été plus rapide que celle des recettes, de telle sorte que, pour la campagne 1951-1952, l'indice des recettes, sur la base 100 en 1938, est à 2.198, alors que l'indice des dépenses est à 2.568. Ainsi, est mis en évidence le « mouvement de ciseaux » des prix, qui est l'une des causes du malaise actuel de l'agriculture.

Cette évolution divergente des recettes et des dépenses se reflète dans l'indice du revenu agricole net, établi sur la base 100 en 1938. Si on compare cet indice à l'indice des recettes, on s'aperçoit que le revenu net des agriculteurs s'est accru plus vite que leurs recettes jusqu'à la campagne 1947-1948. Depuis cette date, au contraire, le mouvement d'accroissement du revenu est plus faible que le mouvement des recettes. Pour la campagne 1951-1952, les recettes se sont accrues de 20,9 p. 100, le revenu agricole net de 17 p. 100.

Le tableau montre enfin la diminution de l'autoconsommation depuis la période de pénurie.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

AMÉLIORATIONS A APPORTER AUX STATISTIQUES AGRICOLES

L'examen des divers postes de recettes et de dépenses nous conduit à formuler un certain nombre de suggestions pour apporter plus de précision à notre documentation statistique.

Pour les *recettes*, il faut connaître avec plus de précision la production et les prix des légumes, des fruits, des pommes de terre.

Il faut estimer avec plus de rigueur les prix et les quantités de vin de cru vendues.

Il faut préciser les statistiques de vente et d'utilisation du lait.

La production et le prix des volailles et des œufs doivent être déterminés de façon à serrer de plus près la réalité.

Pour les *dépenses*, voici les postes qu'il faut préciser:

Valeur locative des terres.
Entretien et renouvellement des bâtiments.
Réparation des machines.
Nombre des salariés, durée du travail, montant du salaire.

Il serait souhaitable de développer les centres de comptabilité, de faire appel au concours de fermes-pilotes pour connaître les dépenses réelles.

Le regroupement des résultats par pays agricoles (il existe 580 pays agricoles) permettrait d'avoir des renseignements homogènes.

Le département constitue, du point de vue statistique, un ensemble hétérogène. L'arrondissement, surtout les anciens arrondissements d'avant 1926, correspondaient mieux à des ensembles géographiques relativement homogènes.

Qu'il s'agisse de l'évaluation des recettes ou des dépenses, il faut faire appel au concours des organisations professionnelles: syndicats, chambres d'agriculture. Ces dernières, établissements publics représentant l'ensemble de la profession, devraient prêter un concours beaucoup plus actif.

A tous les échelons, jusqu'au président de syndicat local, au maire, au secrétaire de mairie, il faut montrer la nécessité de déclarations exactes.

Il est vraisemblable que, si les déclarations d'existence de bétail avaient été faites avec plus de minutie, on se serait aperçu qu'on était en mesure de satisfaire les besoins de la consommation — évitant, fin 1952, des importations inutiles — et on se serait préparé à exporter, en 1953, atténuant la crise que nous connaissons actuellement.

Enfin, il serait nécessaire d'enseigner les notions relatives au revenu agricole et à ses méthodes d'évaluation dans les écoles d'enseignement supérieur de l'agriculture; outre que l'exposé de ces notions permettrait de présenter de façon concrète aux étudiants les problèmes de l'économie agricole, il leur montrerait l'importance de la statistique et serait l'un des meilleurs garants d'une amélioration des données statistiques agricoles dans l'avenir.

TROISIEME PARTIE

REPARTITION DU REVENU DE L'AGRICULTURE

Le revenu de l'agriculture, dans son ensemble, est réparti entre différentes catégories: propriétaires, salariés, exploitants.

Voyons quelle était cette répartition, en 1938 et en 1951-1952.

I. — Répartition du revenu de l'agriculture en 1938.

1° *Revenu des propriétaires.*

Deux méthodes sont utilisées pour calculer le revenu des propriétaires. M. Coutin évalue la valeur locative effectivement versée aux propriétaires non exploitants. Le chiffre retenu par lui atteignait 6 milliards, pour 1938 (voir le tableau donné en annexe au rapport).

M. Klatzmann, au contraire, tient compte à la fois des locations versées aux propriétaires bailleurs et des locations fictives des propriétaires exploitants, représentant la rente du sol.

En 1938-1939, il évaluait le revenu du propriétaire à un chiffre de 9 à 10 milliards, dont il déduisait les charges de la propriété: impôts (1,5 milliard) et l'entretien et le renouvellement des bâtiments d'exploitation et du capital foncier, soit 3 milliards et demi.

Sur ces bases, le revenu net réel des propriétaires s'établissait à 4 milliards.

2° *Salariés.*

La masse des salaires versés atteignait 11 milliards.

Le nombre des salariés, avant guerre, atteignait (1 million d'hommes, 350.000 femmes).....	1.350.000
Les ouvriers de moins de quinze ans.....	150.000
Les ouvriers petits propriétaires.....	150.000
Les saisonniers.....	200.000
Soit au total.....	1.850.000

Les salaires moyens (avantages en nature compris) oscillaient entre 8.700 francs par an (charretiers) et 5.700 (servantes de ferme). Les journaliers avaient un salaire de 27 francs par pour, les journaliers de 19 francs.

3° *Exploitants.*

La main-d'œuvre non salariée en agriculture était évaluée à 3 millions d'hommes, 2 millions et demi de femmes. Ces chiffres sont sujets à critiques, car ils ne paraissent pas suffisamment tenir compte de la main-d'œuvre des fils et filles d'exploitants.

Sur ces bases, le travail des exploitants était rémunéré sur la base de 9.000 francs par an, rémunération un peu supérieure au salaire des charretiers,

LE REVENU DE L'AGRICULTURE ET SA RÉPARTITION

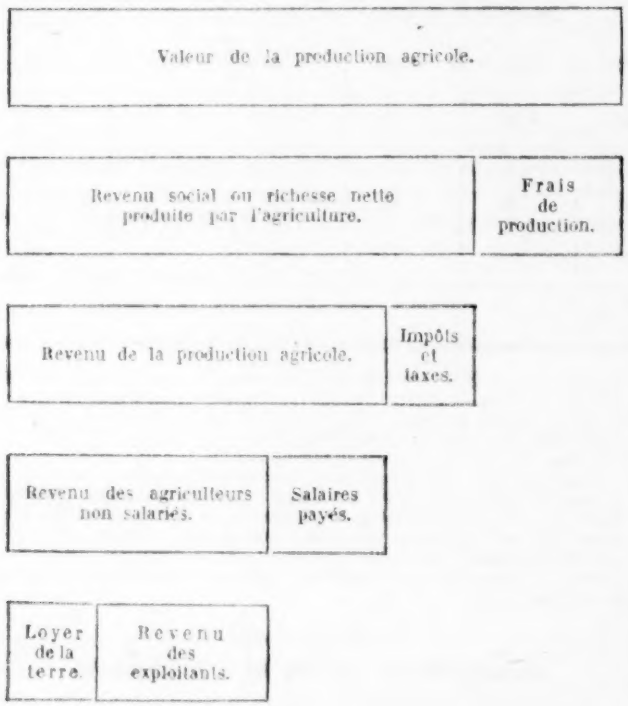

II. — **Répartition du revenu de l'agriculture pour la campagne 1951-1952.**

1° *Propriétaires.*

La valeur locative des terres, d'après la méthode Klatzmann, atteint 205 milliards. Après déduction des dépenses pour l'entretien et le renouvellement évaluées à 50 milliards, de l'impôt foncier, 16 milliards et demi, le revenu apparent des propriétaires ressort à 140 milliards environ (1).

2° *Salariés.*

Les salaires versés, compte tenu des avantages en nature, sont évalués à 210 milliards.

Le nombre des salariés s'élèverait à 1.100.000, dont 850.000 hommes et 250.000 femmes.

Le salaire horaire serait de l'ordre de 70 à 75 francs et la rémunération moyenne par salarié, compte tenu des avantages en nature, ressortirait à un chiffre un peu inférieur à 200.000 F par an.

D'après le ministère du travail, le salaire moyen versé dans les industries mécaniques et électriques, au cours de la même année 1952, est de l'ordre de 355.000 francs par an. Mais il faut noter que ce chiffre paraît assez élevé pour un salaire moyen de ce secteur et que, de toute façon, les ouvriers de la métallurgie sont relativement mieux payés que les ouvriers des autres secteurs.

3° *Revenu des exploitants.*

Il s'obtient en retranchant du revenu net de l'agriculture le revenu apparent des propriétaires et le revenu des salariés.

Pour 1951-1952, il atteint 1.005 milliards, dont 355 milliards en nature, soit 650 milliards en monnaie.

La marge d'erreur est évaluée par M. Klatzmann à 250 milliards. Mais retenons l'hypothèse moyenne. Dans ce cas, étant donné qu'il y a 2.300.000 exploitations, le revenu moyen en argent par exploitation est inférieur à 300.000 francs.

(1) Il faut noter que, dans le calcul du revenu agricole net total, l'impôt foncier payé par les propriétaires n'est pas déduit.

4° *Revenu par personne active.*

Deux questions doivent être résolues, avant de déterminer les revenus des personnes actives et de les comparer au revenu des autres secteurs :

L'estimation de l'autoconsommation ;

Le nombre des personnes actives dans l'agriculture et dans le secteur non agricole.

Les évaluations de l'autoconsommation dans l'optique du revenu ont été faites au prix à la production (365 milliards).

Si, dans l'optique des niveaux de vie, elles sont faites au prix de détail, ces évaluations atteignent 720 milliards. Bien des objections sont faites, nous l'avons dit, à ce mode de calcul. Retenons-le néanmoins. Le revenu de l'agriculture se trouve ainsi porté de 1.300 à 1.600 milliards, en chiffres ronds.

D'après un article d' « Etudes et conjoncture », publié au mois de mars-avril 1953, le nombre des personnes actives dans l'agriculture, évalué à 7.300.000 personnes, contre 13.200.000 dans les autres professions, doit subir des corrections pour tenir compte du travail ménager des femmes, évalué à 50 p. 100 du travail des hommes, dans l'enquête de M. Malassis, et du travail des vieillards et des enfants. Avec ces rectifications, le nombre des personnes travaillant à plein temps serait de 3.600.000 hommes et 1.600.000 femmes, soit un peu plus de 5 millions. Pour le secteur non agricole, on aboutit au chiffre de 12.700.000 personnes travaillant à plein temps.

Si l'on se fonde sur les chiffres de population active de 1946 et si l'on évalue l'autoconsommation aux prix à la consommation, le revenu par personne active, dans le secteur agricole, serait de 220.000 francs, alors qu'il serait de 580.000 francs dans les autres secteurs ; si l'on adopte les chiffres de population active donnés ci-dessus, le revenu par personne active de l'agriculture serait de 260.000 francs et le revenu par personne dans les secteurs non agricoles de 610.000 francs. Dans le premier cas, le revenu par personne active employée dans l'agriculture est égal à 38 p. 100 du revenu versé à chaque travailleur des autres secteurs ; dans le second cas, il est égal à 52 p. 100.

5° *Revenu par heure de travail.*

L'enquête sur l'emploi de décembre 1951 a indiqué que la durée hebdomadaire du travail était de 49,8 heures dans l'agriculture et 44,5 heures, pour l'ensemble des activités non agricoles. Il faut noter que ce mois est celui pendant lequel l'activité des agriculteurs est la plus réduite.

On aboutit alors à ce résultat, toujours dans l'optique de la consommation, que l'heure de travail en agriculture est rémunérée à 40 p. 100 de l'heure de travail du secteur non agricole.

6° *Revenu par personne vivant de la profession.*

L'agriculture, comptant 25 p. 100 de la population totale, le revenu moyen par personne vivant de la profession agricole est, d'après M. Klatzmann, de 62 p. 100 du revenu des personnes vivant des autres professions.

M. Coutin aboutit au chiffre de 147.500 F pour les salariés et 158.500 F pour les exploitants. On voit que la différence entre salariés et exploitants tend à s'amenuiser, en année de crise.

⁂

Le revenu moyen ne signifie pas tout, même dans un pays comme le nôtre, où l'agriculture est relativement homogène.

La pyramide des revenus est aussi importante à connaître.

Le rapport de la commission des comptes et budgets économiques de la nation 1951-1952-1953 publie le tableau suivant :

Rendement brut par exploitation en 1950.

Rendement brut (en milliers de francs)	Nombre d'exploitations (en milliers).
Moins de 300	1.000
De 300 à 450	400
450 à 750	500
750 à 1.500	400
1.500 à 3.000	160
3.000 à 4.500	25
4.500 à 7.500	13
Plus de 7.500	2

Et ce document conclut : « Ainsi, 40 p. 100 des exploitations, soit 1 million, ont un rendement brut inférieur à 300.000 F ; même en négligeant les toutes petites exploitations et en tenant compte du fait d'un pareil calcul ne peut être qu'assez gros-

sièrement approché, on peut dire qu'il existe, en France, plusieurs centaines de milliers d'exploitations agricoles, dont le rendement brut est insuffisant pour faire vivre même modestement une famille peu nombreuse ». Certains économistes, partant de ces données, ont conclu que ces exploitations devaient disparaître. Etablissant des comparaisons hâtives entre les rendements français et celui de certains pays étrangers, ils ont affirmé que l'agriculture française était rétrograde, ce qui est peut-être vrai dans certains cas, mais certainement pas général.

En tout cas, nous croyons devoir mettre en garde contre des généralisations et surtout nous devons éviter d'aller au delà des conclusions que permettent de formuler les chiffres du revenu de l'agriculture et du revenu national.

Nous reviendrons sur ce point. Pour l'instant, bornons-nous à tracer les limites de l'étude méthodique du revenu agricole et à conseiller dans ce domaine une certaine prudence.

L'I. N. S. E. E. insiste sur les divergences des résultats obtenus, selon les méthodes adoptées.

On ne peut se borner à dire que le revenu moyen est de X par personne dans l'agriculture, contre Y dans le secteur non agricole. Il faut préciser par quels moyens ce résultat a été obtenu.

Ce résultat lui-même, à savoir que le revenu moyen par personne dans l'agriculture est très inférieur à celui des autres activités, tient au fait qu'il existe un très grand nombre de petits et très petits exploitants et très peu de revenus élevés.

Les moyennes n'ont de sens que parce que notre pays comprend une masse relativement homogène d'exploitants petits et moyens et qu'il n'existe pratiquement pas de grands domaines.

Dans d'autres pays, des constatations de cet ordre n'auraient pas de sens.

QUATRIEME PARTIE

COMPARAISON DU REVENU AGRICOLE ET DU REVENU NATIONAL

Malgré les différences que nous avons relevées entre les méthodes d'évaluation du revenu agricole et celles du revenu national, les résultats peuvent être comparés.

Nous avons déjà signalé que l'établissement du revenu national par année calendaire et du revenu agricole par campagne ne constituait pas une impossibilité de comparaison. Il suffit d'établir le revenu agricole par semestre et de rétablir le revenu par année.

D'autre part, si les méthodes d'évaluation de la production, dans les deux cas, sont différentes, les résultats sont comparables, car ils sont établis dans la même optique. Le calcul du revenu agricole net a pour but d'évaluer la valeur ajoutée à la production nationale par l'activité du secteur de l'agriculture. Les résultats de ce calcul sont comparables au revenu national net au coût des facteurs. Ce revenu national net est constitué, en effet, par la somme des valeurs ajoutées à la production nationale par les différents secteurs de l'économie (1).

Une dernière différence de méthode subsiste; l'investissement net ne peut être calculé en agriculture. Les chiffres de revenu agricole, de ce fait, ne sont pas entièrement comparables aux chiffres du revenu national net; ils tiennent compte, en effet, de l'ensemble des dépenses d'investissement des agriculteurs, mais ne peuvent distinguer la part de l'investissement net, alors que les chiffres du revenu national ne tiennent compte que de l'investissement net.

Mais il faut noter que les investissements sont peu importants en agriculture; de ce fait, la différence de méthode ne gêne pas la comparaison.

***

La comparaison du revenu agricole au revenu national est donc possible, mais il faut prendre des séries de chiffres établies par les mêmes méthodes. Le tableau VI, ci-après, donne les chiffres du revenu agricole et ceux du revenu national en 1938 et de 1946 à 1951. Il permet de calculer la part du revenu agricole dans le revenu national.

L'examen de ce tableau permet de souligner les constatations suivantes, dont un certain nombre a déjà été publié par la presse, parfois avec une certaine déformation ou une explication insuffisante.

1° Le revenu agricole, qui représentait, avant guerre, 18,3 pour 100 du revenu national net au coût des facteurs, était déjà particulièrement faible, puisque la population active agricole constituait plus de 30 p. 100 de la population active totale;

2° Après un mouvement ascendant, à l'époque de la pénurie, qui porta le revenu agricole à 25 p. 100 du revenu national, celui-ci n'a cessé de décroître, pour tomber en 1951 à 14,4 p. 100 — ou 16 p. 100 selon les estimations.

Sans doute, faut-il tenir compte de la diminution du nombre des agriculteurs depuis 1938 et même depuis 1946. Ce phénomène n'explique pas entièrement cependant l'importance de la baisse relative du revenu agricole;

3° L'agriculture, qui absorbe environ 30 p. 100 de la main-d'œuvre, ne bénéficie que de 15 p. 100 du revenu national en 1951-1952. De ceci, on peut conclure que le niveau de vie des agriculteurs est particulièrement faible.

On comprend que M. le président du conseil ait déclaré, le 22 octobre, à l'Assemblée nationale: « On oublie trop souvent que la population agricole ne perçoit pas, sur le revenu national, la fraction qui devrait proportionnellement lui revenir ». Les travaux de la commission des comptes de la nation, poursuivait-il, en font foi.

TABLEAU VI

Evolution du revenu agricole net et du revenu national de 1946 à 1951 et comparaison à 1938.

(En milliards de francs courants.)

	1938	1946 (1)	1947 (1)	1948	1949	1950	1951
Revenu agricole net	66	510	840	1.027	1.060	1.142	1.300
Moins valeur de l'auto-consommation	18	150	338	320	313	322	353
Revenu en monnaie à la disposition des agriculteurs	48	390	502	707	767	820	917
Revenu national net au coût des facteurs	360	2.596	3.303	5.430	6.610	7.510	9.082
Part du revenu agricole dans le revenu national	18,3	20,8	25,4	18,9	16,2	15,2	14,3

(1) Les chiffres pour 1946 et 1947 sont donnés à titre d'information.

Les chiffres du revenu agricole publiés dans le tableau sont ceux publiés par l'I. N. S. E. E., dans les articles consacrés au revenu national par la revue *Etudes et Conjoncture*.

Les chiffres du revenu national sont ceux publiés par l'O. E. C. E., pour les années 1938 et 1946 à 1948, par le service des études économiques et financières, pour les années postérieures.

Il faut noter que, si l'on prend les chiffres du commissariat général au Plan, qui sont donnés en annexe, la part du revenu agricole dans le revenu national évoluerait ainsi:

	p. 100		p. 100
1938	19	1949	19.3
1946	25,8	1950	18,5
1947	30.6	1951	16
1948	22.6		

N. B. — Ces chiffres sont différents de ceux publiés par l'I. N. S. E. E.

Cette différence tient essentiellement à la méthode de calcul de l'autoconsommation. Celle-ci est comptée aux prix à la production, dans les évaluations de l'institut de la statistique. Les calculs du commissariat au Plan, au contraire, l'évaluent au prix de détail, celui-ci étant considéré comme égal à deux fois les prix de gros. Il faut noter, d'autre part, que, pour l'année 1938, l'évaluation des dépenses et celle des recettes n'est pas la même dans les deux calculs, ce qui empêche toute comparaison. Depuis 1946, par contre, les variations du revenu agricole d'une année sur l'autre sont exactement les mêmes, que l'on prenne l'une des séries ou l'autre.

(1) La « valeur ajoutée » est calculée en déduisant du chiffre d'affaires global d'un secteur donné de l'économie, augmenté de la valeur des accroissements de stocks, les achats faits à d'autres branches d'activité. On obtient ainsi la « valeur ajoutée » par le secteur, qui comprend les salaires de la main-d'œuvre, l'intérêt du capital, le loyer de la terre et le profit de l'entrepreneur.

L'étude attentive des chiffres montre que l'évolution du revenu national et celle du revenu agricole n'ont pas suivi le même mouvement.

Ceci mérite attention, car, si les valeurs absolues peuvent être contestées, l'étude des variations en valeur relative est parfaitement valable.

De 1947 à 1949, le revenu national a doublé, passant de 3.300 à 6.600 milliards, alors que le revenu agricole, au même moment, passait de 502 à 767 milliards, c'est-à-dire qu'il augmentait seulement de 50 p. 100.

Dès ce moment, la crise agricole, masquée provisoirement par les évènements extérieurs, était inscrite dans ces chiffres. Les études du revenu agricole peuvent permettre, en effet, de déceler les tendances à court et moyen terme de l'économie agricole. On peut ainsi prévoir les périodes d'expansion ou de crise dans l'agriculture. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, l'état de prospérité ou de dépression de l'agriculture est apprécié à l'aide de telles statistiques et notamment à l'aide de l'étude de l'évolution, de la part du revenu agricole dans le revenu national.

C'est dans cet esprit que M. Gavanier, dans une étude remarquable sur « le revenu national de la France », publiée il y a quelques mois, notait:

« En 1949, le niveau d'avant-guerre est presque atteint; il est très largement supérieur, si la comparaison se fait, non plus par référence à l'année 1938, mais à la moyenne 1934-1938:

« La marge qui existe entre la pénurie et la pléthore des produits agricoles est relativement faible. Un accroissement de production inférieur à 10 p. 100 a été suffisant pour que la pénurie, qui subsistait encore en 1948, fasse place à des excédents qui, au début de 1949, causèrent l'effondrement des cours. Preuve évidente que, si l'agriculture désire maintenir dans l'avenir le rang qu'elle occupe, par rapport aux autres activités nationales, elle devra auparavant s'assurer les marchés extérieurs nécessaires à l'écoulement de sa production excédentaire et accroître sa productivité, seul moyen pour elle de soutenir la concurrence internationale. »

La situation internationale (guerre de Corée) a masqué un certain temps cette situation; des circonstances telles que la fièvre aphteuse, ont retardé le renversement prédit, mais les évènements de l'été et de l'automne 1953 étaient facilement prévisibles, par l'étude minutieuse de l'évolution du revenu agricole.

La divergence d'évolution des courbes du revenu national et du revenu agricole tient essentiellement:

A un accroissement de la production industrielle beaucoup plus grand que l'accroissement de la production agricole.

En 1952, l'indice de la production industrielle, par rapport à 1938, dépassait 145; l'indice de la production agricole était seulement à 109.

A une divergence des prix industriels et agricoles, par rapport à l'avant-guerre. On peut noter que l'indice des prix de gros alimentaires fin 1952 était de 2.227 (base 100 1938) contre 2.995, indice des prix de gros industriels.

A une modernisation plus importante du secteur industriel, dont la productivité a marqué un pas en avant plus grand, car ce secteur a bénéficié largement de crédits et des progrès de la science. Cet aspect a été longuement évoqué par le Conseil économique dans son étude sur l'équipement rural, le 8 octobre 1952.

CONCLUSION

Il est du devoir du Conseil économique d'attirer l'attention du Parlement et du Gouvernement sur la situation pénible qui résulte de ce déséquilibre que la chute profonde des cours du bétail, en cet automne 1953, aggrave sensiblement.

La crise agricole défraie actuellement les chroniques et préoccupe les esprits, mais l'intérêt de poser le problème en termes de revenu national est justement d'en dégager les données avec plus de précision.

La commission n'a pas voulu choisir entre les diverses solutions possibles, estimant qu'il n'était pas de sa compétence de faire un tel choix. Elle considère cependant que les études détaillées du revenu de l'agriculture doivent servir de base à la définition d'une politique agricole et elle a exprimé, en conclusion de ses travaux, le vœu que les études faites actuellement en ce domaine soient utilisées à cette fin.

Au cours de sa séance plénière du mardi 24 novembre, le Conseil économique a examiné les conclusions de sa commission de la conjoncture économique et du revenu national. Plusieurs amendements au projet de la commission ont été présentés. Le groupe des travailleurs C. G. T.-F. O. notamment a demandé que la rédaction du deuxième considérant de la seconde partie du projet d'avis soit modifiée. Ce considérant déclarait que: « le revenu par personne active employée dans l'agriculture ne paraît être que de l'ordre de 50 p. 100 environ du revenu des personnes employées dans l'ensemble des autres secteurs ». Le groupe C. G. T.-F. O. a estimé que les études sur le revenu agricole ne sont pas encore assez détaillées pour que l'on puisse donner un chiffre précis et il a proposé la rédaction suivante: « (Le Conseil économique) constatant que le revenu par personne active paraît être en moyenne notablement inférieur à celui des personnes actives des autres secteurs... » Le Conseil a suivi ce point de vue en adoptant cet amendement au scrutin public par 94 voix contre 50 et 4 abstentions.

Un autre amendement a été présenté par le groupe de l'agriculture, qui était ainsi rédigé: « (Le Conseil économique) estime qu'une telle situation ne saurait se prolonger sans danger au point de vue économique et social. L'étude du revenu agricole et de sa répartition doit permettre de faire un choix entre les solutions possibles au malaise actuel de l'agriculture. Il décide d'inscrire cette question à son ordre du jour lors de la discussion du prochain plan de modernisation et d'équipement ».

Le Conseil a estimé qu'une telle proposition n'aurait pas sa place dans un avis sur les études du revenu agricole. A la demande de M. le président, le groupe de l'agriculture a accepté de retirer son amendement et de le présenter sous forme de demande de saisine du groupe de l'agriculture à l'attention du bureau. Cette demande de saisine a été appuyée par tous les groupes de l'Assemblée.

Enfin, à la demande du groupe des travailleurs C. F. T. C., une adjonction a été faite au paragraphe *b* de la première partie du projet d'avis. Le Conseil demande dans ce nouvel alinéa: « qu'un compte capital de l'agriculture soit établi dès que les données statistiques nécessaires pourront être réunies ».

A la suite de cette discussion, le Conseil économique a adopté le projet d'avis, présenté par M. Louis Leroy, par 141 voix et 11 abstentions.

ANNEXE

Tableau du revenu agricole et de ses divers éléments composants établi par le commissariat général au plan.

	1938	1946	1947	1948	1949	1950	1951
	(En milliards de francs.)						
Valeur de la production agricole commercialisée	66	430	735	990	1.115	1.215	1.415
Valeur de la production agricole consommée directement (évaluée en prix de détail: deux fois les prix de gros)	36	410	575	640	625	635	705
Revenu brut des agriculteurs	102	840	1.310	1.630	1.740	1.850	2.120
A déduire: achats et services productifs	21	100	180	280	350	400	500
A déduire: fermage payé aux propriétaires non exploitants	6	19	30	52	67	75	100
A déduire: salaires	14	116	155	200	215	225	245
Dont consommation directe	4	37	60	70	65	65	70
Revenu net des exploitants	58	610	950	1.109	1.133	1.165	1.300
Dont en nature	32	373	515	570	560	570	635
Dont en argent	26	237	435	539	573	595	665

	1938	1946	1947	1948	1949	1950	1951
	(En milliards de francs.)						
Revenu national	378	2.800	3.590	5.750	6.850	7.430	9.430
Revenu net des agriculteurs (revenu des salariés plus revenu net des exploitants)	72	721	1.100	1.298	1.323	1.375	1.520
Part des agriculteurs dans le revenu national	19 p. 100	25,8 p. 100.	30,6 p. 100.	22,6 p. 100.	19,3 p. 100.	18,5 p. 100.	16 p. 100.
	(En francs.)						
Revenu par personne (groupe des salariés agricoles)	7.000	63.750	80.000	105.000	115.000	127.500	147.500
Revenu par personne (groupe des exploitants agricoles)	7.100	74.500	116.000	135.000	138.200	142.000	158.500
Revenu par personne (population non agricole)	9.700	69.000	81.000	143.000	176.000	191.000	247.000

NOTA. — Ce tableau a été établi par MM. Coutin et Gavanier, chargés de mission au commissariat général au plan. Il présente un certain nombre de différences avec le tableau établi à partir des chiffres de l'institut national de la statistique des « études et conjoncture » (voir plus haut) et donne des précisions que ne fournit pas ce dernier tableau. Les différences tiennent: 1° à ce que les résultats sont présentés par année civile, dans le tableau du plan, alors qu'ils sont établis par campagne, dans l'autre tableau; 2° à la méthode de calcul de l'autoconsommation, qui est comptée par l'I. N. S. E. E. aux prix à la production, alors que dans ce tableau, elle est comptée aux prix de détail, ceux-ci étant évalués à deux fois les prix de gros; 3° à la méthode de calcul des fermages: le revenu des propriétaires qui est donné dans le tableau de l'I. N. S. E. E. comprend non seulement les fermages versés aux propriétaires non exploitants, mais aussi la part du revenu des propriétaires exploitants, qui correspond au revenu de leurs terres

Il faut noter, d'autre part, que les chiffres de « revenu brut des agriculteurs » et « d'achats et services productifs » sont comparables aux chiffres de « Recettes » et de « Dépenses » du tableau inséré plus haut, mais que ces chiffres ne sont pas comparables pour l'année 1938. Les évaluations de M. Coutin et celles de l'I. N. S. E. E. diffèrent assez considérablement, pour cette année-là.

2° Avis adopté par le Conseil économique, au cours de sa séance du mardi 24 novembre 1953.

Le Conseil économique,

Vu la loi du 20 mars 1951, relative à la composition et au fonctionnement du Conseil économique, dont l'article 4, alinéa 3, charge le Conseil de donner son avis sur les évaluations officielles du revenu national;

Après avoir entendu le rapport présenté par M. Louis Leroy, au nom de sa commission de la conjoncture économique et du revenu national,

Emet l'avis (1):

I. — EN CE QUI CONCERNE LES ÉVALUATIONS DU REVENU AGRICOLE

Le Conseil économique,

Considérant l'intérêt qu'il y a à connaître l'évolution du revenu d'un des groupes sociaux les plus importants de la nation, aussi bien sous l'angle de la production que sous l'angle de la consommation,

1° Prend acte des progrès accomplis, au cours des dernières années, dans l'évaluation du revenu agricole;

2° Estime que les évaluations du revenu agricole présentent déjà un degré d'approximation tel qu'elles peuvent être retenues et que notamment l'étude des variations de ce revenu présente une valeur réelle. En effet, les mêmes méthodes étant employées chaque année, les variations décelées sont significatives;

3° Demande aux pouvoirs publics:

a) *En ce qui concerne les données statistiques de base nécessaires à l'évaluation du revenu agricole.*

De procéder dans les plus courts délais au recensement agricole, que le Conseil économique avait déjà préconisé dans son avis du 22 décembre 1952;

D'entreprendre ou de poursuivre des enquêtes par sondage dans les domaines où les lacunes des statistiques agricoles sont les plus graves.

Evaluation des recettes:

Production et prix des légumes, des fruits et des pommes de terre, au départ de la ferme.

Prix de vente à la production et quantités de vins de cru commercialisées.

Quantités de lait vendues, distinguées selon leur utilisation.

Production et prix de vente à la ferme des volailles et des œufs.

(1) Ce vote a été acquis au scrutin public par 141 voix et 11 abstentions (voir résultat en annexe 2, page 960).

Evaluation des dépenses:

Valeur locative des terres.

Entretien et renouvellement des bâtiments.

Réparation de machines.

Nombre de salariés employés dans l'agriculture, montant du salaire horaire, en fonction de la durée réelle du travail (1).

Ces enquêtes devraient être faites par « pays agricoles », avec la collaboration des chambres d'agriculture et des organisations professionnelles patronales et ouvrières (2).

Etablissement d'un compte « capital » de l'agriculture, dès que les données statistiques le permettront (3).

b) *En ce qui concerne la présentation des résultats.*

De distinguer la part du revenu agricole dans les statistiques officielles du revenu national établies par la commission des comptes et des budgets économiques de la Nation, ainsi que le Conseil l'avait demandé dans son avis du 22 décembre 1952.

4° *a*) Attire l'attention des pouvoirs publics sur l'intérêt qu'il y aurait à faire connaître ces évaluations le plus rapidement possible, en fin de campagne et en fin d'année;

b) Souhaite l'établissement et la publication d'un indice mensuel des prix agricoles à la production;

c) Considère qu'il serait utile que les notions relatives au revenu agricole et à ses méthodes d'évaluation soient enseignées dans les écoles d'enseignement supérieur de l'agriculture.

II. — EN CE QUI CONCERNE L'ÉVOLUTION DU REVENU DE L'AGRICULTURE AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES

Le Conseil économique,

Constatant que la part du revenu agricole dans le revenu national n'a cessé de diminuer plusieurs années et qu'elle n'était plus, en 1951, que de 16 ou 14 p. 100 selon les sources statistiques,

Constatant que le revenu par personne active dans l'agriculture paraît être, en moyenne, notablement inférieur à celui des personnes actives des autres secteurs (4).

(1) Ce paragraphe résulte de l'adoption à main levée d'un amendement du groupe des travailleurs C. F. T. C. Le texte présenté par la commission était ainsi rédigé: « Nombre de salariés employés dans l'agriculture, durée du travail et montant du salaire »

(2) Les mots « patronales et ouvrières » ont été ajoutés à cette phrase à la suite de l'adoption à main levée d'un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. F. T. C.

(3) Ce membre de phrase a été ajouté, à la suite de l'adoption à main levée d'un amendement du groupe des travailleurs C. F. T. C.

(4) Ce considérant résulte de l'adoption, au scrutin public, par 94 voix contre 50 et 4 abstentions, d'un amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T.-F.-O. (voir résultat en annexe 1, page 940).

Le texte de la commission, auquel il se substitue, était le suivant: « Constatant que le revenu par personne active employée dans l'agriculture ne paraît être que de l'ordre de 50 p. 100 environ du revenu des personnes employées dans l'ensemble des autres secteurs ».

Constatant que, si ces chiffres peuvent donner lieu à des réserves quant à leur précision et à des divergences quant à leur interprétation, ils révèlent néanmoins une distorsion certaine dans l'évolution des revenus des secteurs agricole et non agricole:

1° Estime que cette distorsion doit être interprétée et étudiée, en tenant compte des inégalités notables qui existent entre les différentes catégories d'agriculteurs;

2° Estime qu'en présence d'une situation qui ne saurait se prolonger sans danger, au point de vue économique et social, l'étude du revenu agricole et de sa répartition devrait permettre de faire un choix entre les solutions possibles au malaise actuel de l'agriculture.

Rectificatif

au *Journal officiel* (édition des Avis et rapports du Conseil économique) n° 23 de l'année 1953, en date du 11 novembre 1953.

Page 921, note 1, au lieu de : « Les délibérations du Conseil économique sur cette question figurent au *Bulletin du Conseil économique* n° 28 du 11 novembre 1953 », lire: « Les délibérations du Conseil économique sur cette question figurent au *Bulletin du Conseil économique* n° 29 du 11 novembre 1953 ».

ANNEXES

SCRUTIN N° 1

sur l'amendement présenté par le groupe des travailleurs C. G. T.-F. O. au deuxième considérant de la seconde partie du projet d'avis de M. Louis Leroy.

Nombre de votants..... 148
Ont voté pour..... 94
Ont voté contre..... 50
Se sont abstenus 4

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (94).

Groupe des activités diverses. — M. Colleville.

Groupe de l'agriculture. — MM. Gourlot (C. G. T.-F. O.), Haniquaut (C. F. T. C.), Rius (C. G. T.).

Groupe de l'artisanat. — MM. André (Jean-Louis), Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud, Séné.

Groupe des classes moyennes. — M. Tisserand.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Héreil, Lutfalla, Verret.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Bamberger, Cauchois, Deleau (Gustave), Demmerlé, Goudaert, Lemaire-Audoire, Paquette, Stoll, Thoumyre.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Cagniard, Charvet, Desse, Dumont, Garnier, Gingembre, Kruger, Lafond, Mayolle Meunier, Pisson, Trocmé, Waendendries.

Groupe de la pensée française. — MM. Byé, May, Philip, Roche.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Ducros, Le Ferme, Malterre, Puverel.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vansieleghem, Vandenbussche, Willame.

C. G. T. — M. Bouchaud, Mme Brisset, MM. Brouard, Duret, Frischmann, Furst, Le Brun, Le Quere, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz.

C. G. T.-F. O. — MM. Allègre, Beyaert, Bomal, Bothereau, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lapeyre, Pagliano, Peeters, Richard.

C. T. Intell. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bicheron (C. G. C.), Lawrence, Monthé, N'Gom (C. G. T.), Sar (C. G. T.-F. O.), Tidjani (C. F. T. C.).

Ont voté contre (50).

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Bardet, Baron, Barré, Bidau, Biset, Bonjean, Bouchard, Chegut, Deleau (Jean), Denoyés, des Courtils, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Guellati, Jahan, Lamour, Lepicard, Lequertier, Lucas, Mangeard, Maumont, Milhau, Naudin, Robin (François), Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), Mabit, Noddings, Pasquet, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, de Laulanié, Lamy, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe de l'Union française. — MM. Bouruet-Aubertot, Graève, Jourdain, Poilay, Potier de La Morandière, Serrure.

Se sont abstenus (4).

Groupe de la pensée française. — MM. Caujolle, Dumontier, Sauvy, Soula.

SCRUTIN N° 2

sur l'ensemble du projet d'avis de M. Louis Leroy.

Nombre des votants..... 152
Ont voté pour..... 141
Ont voté contre..... 0
Abstentions 11

Le Conseil économique a adopté.

Ont voté pour (141).

Groupe des activités diverses. — MM. Colleville, Compeyrot, Montfajon.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Bardet, Baron, Barré, Bidau, Biset, Bonjean, Bouchard, Chegut, Deleau (Jean), Denoyés, des Courtils, du Douet de Graville, Ferré, Forget, Gauthier, Génin, Gourlot (C. G. T.-F. O.), Guellati, Haniquaut (C. F. T. C.), Jahan, Lamour, Lepicard, Lequertier, Lucas, Mangeard, Maumont, Milhau, Naudin, Rius (C. G. T.), Robin (François), Tardy, Uchard, Van Graefschepe.

Groupe de l'artisanat. — MM. André (Jean-Louis), Boulland, Canonville, Chopin, Dallant, Lecœur, Levieux, Ouvière, Ressicaud.

Groupe des associations familiales. — MM. Dary, Houist, Leroy (Louis), Mabit, Noddings, Pasquet, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe des classes moyennes. — M. Tisserand.

Groupe des coopératives. — MM. Benoist, Beuque, de Laulanié, Gaussel, Lamy, Schatz, Viaux-Cambuzat.

Groupe des entreprises nationalisées — MM. Héreil, Lutfalla, Verret.

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Lemaire-Audoire, Paquette, Thoumyre.

Entreprises industrielles. — MM. Auberger, Charvet, Desse, Dumont, Kruger, Lafond, Mayolle, Meunier, Pisson, Trocmé.

Groupe de la pensée française. — MM. Byé, Caujolle, Dumontier, May, Philip, Roche, Sauvy, Soula.

Groupe des sinistrés. — M. Aroud.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — MM. Ducros, Malterre, Puverel.

C. F. T. C. — MM. Bouladoux, Braun, Cade, Espéret, Levard, Liénart, Mayoud, Paillieux, Reynaud, Mlle Tribolati, MM. Vansieleghem, Vandenbussche, Willame.

C. G. T. — M. Bouchaud, Mme Brisset, MM. Brouard, Duret, Frischmann, Furst, Le Brun, Le Quéré, Leroy (André), Marion, Monjauvis, Racamond, Ruiz.

C. G. T.-F. O. — MM. Allègre, Beyaert, Bomal, Bothereau, Cucuel, Degris, Delamarre, Goudy, Lapeyre, Pagliano, Peeters, Richard.

C. T. Intell. — M. Wolff.

Groupe de l'Union française. — MM. Bernard, Bicheron (C. G. C.), Bouruet-Aubertot, Graève, Jourdain, Monthé, N'Gom (C. G. T.), Poilay, Potier de La Morandière, Sar (C. G. T.-F. O.), Serrure, Tidjani (C. F. T. C.).

Se sont abstenus (11).

Groupe des entreprises privées:

Entreprises commerciales. — MM. Bamberger, Cauchois, Deleau (Gustave), Demmerle, Goudaert, Stoll.

Entreprises industrielles. — MM. Cagniard, Garnier, Gingembre, Waendendries.

Groupe des travailleurs:

C. G. C. — M. Le Ferme.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.